

Mardi 24 avril 2018
Dépôt de documents

Madame Lucie Charlebois
Ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la
jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de
vie

Monsieur le Président,

En vertu de l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des
Relations internationales, je fais motion pour que
l'Assemblée nationale approuve, dans le délai prescrit par la
loi et en vue de son approbation, l'engagement international
important que je viens de déposer, à savoir :

- *Le protocole facultatif se rapportant à la convention
relative aux droits des personnes handicapées des
nations unies.*

MOTION